

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 247

18 mars 2005

SOMMAIRE

31 Invest S.A., Luxembourg	11826	Domus Aurea Holding S.A.....	11843
31 Invest S.A., Luxembourg	11827	Emaxame-European Management Agency S.A., Pétange.....	11851
Agritourinvest S.A., Luxembourg	11833	Estation S.A., Wiltz	11819
Ährelux, S.à r.l., Pétange.....	11850	Estation S.A., Wiltz	11819
Airport International S.A., Luxembourg	11852	ETC Electronics Trading Company S.A., Luxem- bourg	11818
Akila Finance S.A., Luxembourg	11856	Euro-Getränke A.G., Grevenmacher	11815
Amarcante S.A., Luxembourg	11852	Farfinance I S.A., Luxembourg	11829
Amerly's International S.A.H., Luxembourg.....	11830	Farfinance I S.A., Luxembourg	11829
Andalux S.A., Luxembourg	11853	Farfinance I S.A., Luxembourg	11833
Andalux S.A., Luxembourg.....	11853	FBN International Luxembourg, S.à r.l.....	11837
Aruba Properties S.A., Luxembourg	11854	Ferin, S.à r.l.	11823
BNP Paribas Asset Management Services Luxem- bourg S.A., Luxembourg.....	11834	Ficoparts S.A.H., Luxembourg	11854
BNP Paribas Asset Management Services Luxem- bourg S.A., Luxembourg.....	11835	Freund Invest S.A., Luxembourg	11855
Bundy Holding S.A., Luxembourg	11832	G3 Immobilière S.A., Luxembourg.....	11855
Bundy Holding S.A., Luxembourg	11832	Gemplus International S.A., Luxembourg.....	11838
Casa Dolce S.A., Luxembourg	11835	Geofond Holdings S.A., Luxembourg.....	11825
Chez Domingos, S.à r.l., Gilsdorf	11815	Geofond Holdings S.A., Luxembourg.....	11825
Chramer Holdings S.A., Luxembourg	11824	Geofond Holdings S.A., Luxembourg.....	11827
Chramer Holdings S.A., Luxembourg	11824	Geotech S.A., Luxembourg.....	11853
Chramer Holdings S.A., Luxembourg	11827	Geotech S.A., Luxembourg.....	11853
Cipafin S.A., Luxembourg	11850	Gibeko S.A., Niedercorn	11851
Coliseo Investissement S.A., Luxembourg	11823	Globexport Rako S.A., Luxembourg	11856
Coliseo Investissement S.A., Luxembourg	11823	Globexport Rako S.A., Luxembourg	11856
Coliseo Investissement S.A., Luxembourg	11824	Guisan S.A.H., Luxembourg	11837
Consult Life Europe S.A., Weiswampach	11811	Herbalife International Luxembourg, S.à r.l., Lu- xembourg	11833
Cordwel Engineering Consultancy S.A., Luxem- bourg	11854	Holcim Finance Luxembourg S.A., Luxembourg .	11854
Corporate Jet, S.à r.l., Luxembourg.....	11822	Hôtel Royal S.A., Luxembourg	11850
Creative & Logic Investment S.A., Luxembourg ..	11854	HWGW Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	11826
Cubana Humidor, S.à r.l., Luxembourg.....	11811	HWS Luxembourg LLC, S.à r.l., Luxembourg ..	11825
D.L. Partnership Elysée S.A., Senningerberg	11830	HWS Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	11825
D.L. Partnership Interconstruction S.A., Sennin- gerberg	11831	Immobilière Rivoli S.A., Luxembourg	11854
D.L. Partnership Nimes S.A., Senningerberg	11832	Imprimerie de l'Europe S.A., Luxembourg	11843
D.L. Partnership Rivesaltes S.A., Senningerberg ..	11853	Interleasing S.A.H., Luxembourg	11828
Dexia Protected, Sicav, Luxembourg	11832	International Forwarding Supervisors S.A., Luxem- bourg	11829
Domaine Viticole A. Gloden et Fils, S.e.n.c., Wel- lenstein	11823	Invest Signs S.A.H., Luxembourg	11837
		J.P. Morgan Partners Global Investors (Paul) II Lu-	

xembourg, S.à r.l., Luxembourg	11844	Printronix Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	11831
Kessing Holding Soparfi S.A., Luxembourg	11851	Private Gallery S.A., Luxembourg	11851
Larexa S.A., Senningerberg	11810	Relais du Postillon, S.à r.l., Wormeldange	11828
Lexicon S.A., Luxembourg	11829	Relais du Postillon, S.à r.l., Wormeldange	11849
Luxembourg Real Estate Company S.A., Luxembourg	11849	Rockwell S.A., Luxembourg	11836
MEREM S.A., Mediterranean Real Estate Management, Luxembourg	11852	Sara Lee Coffee Luxembourg, S.à r.l., Pétange	11856
Medafin S.A., Luxembourg	11852	SGI International Holdings S.A., Luxembourg	11848
Mediterranean Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg	11850	SGI International Holdings S.A., Luxembourg	11849
Meissen S.A., Luxembourg	11830	SGI International Holdings S.A., Luxembourg	11849
Meissen S.A., Luxembourg	11830	SMC Investments S.A., Luxembourg	11810
Morley International Fund, Sicav, Luxembourg	11855	Société Domaine de Bois le Roi S.A., Echternach	11855
NGI S.A., Luxembourg	11836	Squad Holding S.A., Luxembourg	11833
Nord-Cars S.A., Pommerloch	11817	Squad Holding S.A., Luxembourg	11833
Nord-Cars S.A., Pommerloch	11818	St. Jude Medical Enterprise A.B., S.à r.l., Luxembourg	11837
Nouveau Comptoir de l'Optique 2 S.A., Luxembourg	11826	St. Jude Medical Investments B.V., S.à r.l., Luxembourg	11837
Oliver Holdings S.A., Luxembourg	11828	St. Jude Medical Investments B.V., S.à r.l., Luxembourg	11852
Oliver Holdings S.A., Luxembourg	11828	Sun Flower S.A., Luxembourg	11826
Pan African Investment Holdings S.A., Luxembourg	11849	Sun Flower S.A., Luxembourg	11826
Paribas FCP Fund Management Company S.A., Luxembourg	11834	Sun Flower S.A., Luxembourg	11827
Parmenide S.A.H.	11835	Techno Textil, S.à r.l., Luxembourg	11851
Plusfin S.A., Luxembourg	11835	Turbolux, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	11824
Plusfin S.A., Luxembourg	11836	Turbolux, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	11825
Plusfin S.A., Luxembourg	11836	Valleroy S.A.H., Luxembourg	11850
Plusfin S.A., Luxembourg	11836	Viasystems Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	11829
Polyssena S.A., Luxembourg	11834	Viasystems Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	11831
Polyssena S.A., Luxembourg	11834	Viasystems Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	11831
Polyssena S.A., Luxembourg	11835	WF Cycling World, S.à r.l., Diekirch	11817
		Work and Finance International S.A., Luxembourg	11834

SMC INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 92.412.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07810, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000228.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

LAREXA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 45.788.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société du 21 mai 2004

L'Assemblée accepte la démission de M. Paul Albrecht de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat et décide de lui donner quitus pour l'exercice de son mandat.

Elle décide de nommer en son remplacement Mlle Geneviève Baue, employée privée, Senningerberg, qui terminera le mandat du commissaire aux comptes démissionnaire.

Pour LAREXA S.A.
BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.
L'Agent domiciliaire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09269. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000297.3/032/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

CUBANA HUMIDOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 66.443.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02232, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103540.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

CONSULT LIFE EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, Maison 150.
R. C. Luxembourg B 104.907.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1.- la société EVEST GROUP S.A., avec siège social à L-9991 Weiswampach, maison 150, inscrite au Registre du commerce et des sociétés B 53.639,

représentée par ses administrateurs-délégués:

a) Monsieur Eugène Moutschen, administrateur de société, demeurant à L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X Septembre

b) Monsieur Dominique Dejean, administrateur de société, demeurant à B-1301 Bierges-Wavre, 5, avenue du Champ de course

ici représentés par Monsieur Marc Pirlet, administrateur de sociétés, demeurant à B-4920 Harzé, 2, rue du Tige, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Weiswampach le 16 décembre 2004;

2.- la société D.E.M. SOLUTIONS HOLDING S.A., avec siège social à L-9991 Weiswampach, maison 150, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 95.122,

représentée par son administrateur-délégué Monsieur Dominique Dejean, administrateur de société, demeurant à B-1301 Bierges-Wavre, 5, avenue du Champ de course,

ici représentés par Monsieur Marc Pirlet, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Weiswampach le 16 décembre 2004

Lesquelles procurations après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant resteront annexé au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Lesquels comparants, tels que représentés, ont déclaré constituer entre eux une société anonyme dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les personnes ci-avant et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de CONSULT LIFE EUROPE S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Weiswampach.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société a pour objet, tant au Grand-Duché du Luxembourg qu'à l'étranger, pour compte propre ou pour compte d'autrui ou en participation avec des tiers, le courtage en assurances (conformément aux dispositions de la loi modifiée du 6 décembre 1991), prêts et financements.

La société a également pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, mais uniquement dans les domaines touchant à l'assurance, la consultance au sens large dans toutes les matières commerciales ou de marketing, fiscale, sociale, stratégique, actuarielle, statistique, informatique, patrimoniale et juridique.

Elle peut faire toutes opérations de courtage ou de commission et, d'une façon générale, elle peut réaliser toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social ou pouvant contribuer à son développement.

La société peut prendre des intérêts directement ou indirectement par voie de souscription, d'apport, d'association, de fusion, de cession, d'achat de titres, d'intervention financière ou par tout autre mode dans toutes sociétés, maisons, affaires, associations ou entreprises, en ce compris les groupements d'intérêts économiques de même nature ou ayant en tout ou en partie un objet identique, analogue, similaire, connexe ou simplement utile à la réalisation de son objet, au Grand-Duché du Luxembourg et à l'étranger.

L'objet social peut être étendu ou restreint par voie de modification aux statuts, dans les conditions requises par la loi.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Capital - Actions

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à deux cent cinquante mille euros (250.000,-) représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions sans désignation de valeur nominale.

Capital autorisé

Le capital de la société pourra être porté de son montant actuel à cinq millions euros (5.000.000,- EUR), par la création et l'émission d'actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté pour:

- réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital,
- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles,
- supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission des actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui, d'ici là, n'auront pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Art. 6. Les actions sont et resteront nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créés, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions non divisibles.

La société pourra procéder au rachat de ses actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toute autre cause, il sera pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, l'assemblée générale, ratifiera la nomination à sa prochaine réunion.

Art. 8. Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télécopie, télégramme ou tout autre moyen de télécommunication informatique.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Toute décision du conseil est prise à la majorité simple des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration sont signés par le président de la réunion et par un autre administrateur. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, sont de la compétence du conseil d'administration.

Art. 11. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaire de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée valablement soit par les signatures conjointes de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué à la gestion journalière, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué à la gestion journalière dans le cadre de cette gestion.

Art. 13. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Il sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

Assemblée générale des actionnaires

Art. 14. Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les avis de convocations le deuxième mardi du mois de juin de chaque année à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Le conseil d'administration ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

Art. 17. Les convocations aux assemblées générales se font dans les formes prévus par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans les convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie ou tout autre moyen de télécommunication informatique un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Année sociale - Bilan

Art. 18. L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la société, au commissaire aux comptes qui établira son rapport sur ces documents.

Art. 19. Sur les bénéfices nets de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve atteindra le dixième du capital social souscrit de la société.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 21. Disposition générale. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesures transitoires

La première année sociale de la société commence jour de la constitution et finit le dernier jour de décembre de l'an 2005.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en l'an 2006.

Souscription et libération

Les comparants préqualifiés, ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- la société EVEST GROUP SA, préqualifiée deux mille quatre cent quatre-vingt-dix neuf actions.	2.499
2.- la société D.E.M. SOLUTIONS HOLDING S.A., préqualifiée une action	1
Total: deux mille cinq cent actions	2.500

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de 25 % par des versements en espèces de sorte que la somme de soixante-deux mille cinq cents euros (62.500,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentant constate que les conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Coût, Evaluation

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison de sa constitution sont estimés à environ 4.260,- EUR

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Eugène Moutschen, administrateur de société, né à Beho (B), le 18 avril 1943, demeurant à L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X Septembre,
 - b) Monsieur Dominique Dejean, administrateur de sociétés, né à Wavre (B), le 8 juin 1962, demeurant à B-1301 Bierges-Wavre, 5, avenue du Champ de course,
 - c) la société EVEST GROUP S.A., avec siège social à L-9991 Weiswampach, maison 150, inscrite au Registre du commerce et des sociétés B 53.639,
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes Monsieur Stéphane Komodzinski, comptable, né à Hayange (F), le 21 juin 1971, demeurant à L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'assemblée générale de l'an 2010.
- 5) Le mandat des administrateurs et du commissaire est exercé à titre gratuit.
- 6) Le siège social est fixé à L-9991 Weiswampach, maison 150.
- 7) Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à toute autre personne désignée par le conseil d'administration.

Réunion du conseil d'administration

Et à l'instant se sont réunis les membres du conseil d'administration de la société anonyme CONSULT LIFE EUROPE S.A.

- a) Monsieur Eugène Moutschen, administrateur de société, né à Beho (B), le 18 avril 1943, demeurant à L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X Septembre,
ici représenté par Monsieur Marc Pirlet, administrateur de sociétés, demeurant à B-4920 Harzé, 2, rue du Tige, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 16 décembre 2004;
- b) Monsieur Dominique Dejean, administrateur de société, né à Wavre (B), le 8 juin 1962, demeurant à B-1301 Bierges-Wavre, 5, avenue du Champ de course
ici représenté par Monsieur Marc Pirlet, administrateur de sociétés, demeurant à B-4920 Harzé, 2, rue du Tige, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Weiswampach le 16 décembre 2004;
- c) la société EVEST GROUP SA, avec siège social à L-9991 Weiswampach, maison 150, inscrite au registre du commerce et des sociétés B 53.639, représentée par ses administrateurs-délégués:
 - a) Monsieur Eugène Moutschen, prénommé
 - b) Monsieur Dominique Dejean, prénommé
 ici représentés par Monsieur Marc Pirlet, prénommé,
en vertu de la précitée procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg le 16 décembre 2004,
lesquelles procurations après avoir été signées ne varient par les comparants et le notaire instrumentant resteront annexé au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Lesquels membres présents ou représentés après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires ils ont désigné administrateur-délégué la société EVEST GROUP S.A., préqualifiée, chargés de l'administration journalière avec pouvoir de représenter et d'engager la société par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Pirlet, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 17 décembre 2004, vol. 319, fol. 14, case 5. – Reçu 2.500 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 21 décembre 2004.

A. Holtz.

(904135.3/2724/233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

EURO-GETRÄNKE A.G., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-6790 Grevenmacher, 7, rue des Tanneurs.
H. R. Luxemburg B 91.919.

Außerordentliche Generalversammlung vom 20. Dezember 2004

Im Jahre zweitausendvier, den zwanzigsten Dezember, am Gesellschaftssitz in L-6790 Grevenmacher, 7, rue des Tanneurs, sind zur außerordentlichen Generalversammlung erschienen die Aktionäre der Gesellschaft EURO-GETRÄNKE AG gegründet gemäss Akt vor dem instrumentierenden Notar Martine Weinandy in Clervaux am 31. Mai 1995, eingetragen im Handelsregister in Diekirch unter der Nummer B 91.919.

Die Sitzung wird eröffnet unter der Präsidenschaft von Frau Vera Mikulasova, Kauffrau, geboren am 22.01.81 in CZ-Most, wohnhaft in CZ-43542 Litvinov-Janov, Kopistska 225.

Der Präsident bestimmt als Sitzungssekretär Herrn Thomas-Karl Corde, Kraftfahrer, wohnhaft in D-54456 Tawern, Mannebacher Str. 5.

Der Präsident benennt als Stimmzähler Herrn Hermann-Josef Lenz, Privatbeamter, wohnhaft in B-St.Vith, Hinderhausen 82.

Da das Büro jetzt vollständig besetzt ist, erklärt und bittet der Präsident folgende Akte zu verfassen:

I. Die Tagesordnung der Gesellschaft ist folgende:

- Entlassung des Vorsitzenden des Verwaltungsrats Glieden,
- Ernennung eines neuen Vorsitzenden des Verwaltungsrats,

II. Es wird festgestellt, daß die Aktionäre vollzählig erschienen sind. Die erschienenen oder vertretenen Gesellschafter beschließen einstimmig folgende Beschlüsse:

1. Der Vorsitzende des Verwaltungsrats, Herr Roland Glieden, Kaufmann, wohnhaft in Moselstr. 36, D-54441 Wellen, wird mit Datum am 31. Dezember 2004 von seinem Amt als Verwaltungsrat entlassen.

2. Als neues Verwaltungsratsmitglied für die Dauer von sechs Jahren wird ernannt Frau Vera Mikulasova, vorbenannt. Sie übernimmt gleichzeitig die Funktion des alleinunterzeichnungsberechtigten Vorsitzenden des Verwaltungsrates.

Weitere Beschlüsse wurden nicht gefaßt.

Grevenmacher, den 20. Dezember 2004.

Unterschrift / Unterschrift / Unterschrift

Präsidentin / Sekretär / Stimmzähler

Enregistré à Diekirch, le 22 décembre 2004, réf. DSO-AX00251. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(904102.3/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 décembre 2004.

CHEZ DOMINGOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9221 Gilsdorf, 15, rue Clairefontaine.

R. C. Luxembourg B 104.916.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq novembre.

Par-devant le soussigné Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch.

Ont comparu:

1. Monsieur Domingos Araujo Fernandes, cabaretier, né à Parada De Bouro (Portugal) le 24 septembre 1958 et son épouse,

2. Madame Rosa De Ascensao Fernandes Araujo, cuisinière, née à Vieira De Minho (Portugal) le 1^{er} octobre 1963, demeurant à L-9221 Gilsdorf, 15, rue Clairefontaine.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet:

1. l'exploitation d'un café avec débit de boissons alcooliques et non-alcooliques;
2. l'exploitation d'un restaurant.

La société peut faire toutes opérations commerciales et financières qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension sans pouvoir entraîner cependant la modification essentielle de celui-ci.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de CHEZ DOMINGOS, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Gilsdorf.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents (12.400,-) euros représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre (124,-) euros chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit par:

1. Monsieur Domingos Araujo Fernandes, prénommé, cinquante parts sociales.	50
2. Madame Rosa De Ascensao Fernandes Araujo, prénommée, cinquante parts sociales.	50
Total: cent parts sociales	100

Les parts sociales ont été libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille quatre cents (12.400,-) euros se trouve dès à présent à la disposition de la société.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social et des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des autres associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires survivants. En toute hypothèse les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans six mois à partir du jour de la dénonciation, à peine de forclusion.

Art. 10. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses coassociés.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 12. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 13. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés.

Les pouvoirs du ou des gérants sont déterminés par l'assemblée générale des associés.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Exceptionnellement le premier exercice commence ce jour pour finir le trente et un décembre deux mille cinq.

Art. 17. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Réunion des associés

Et à l'instant les associées, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

- Sont nommés gérants:

1. Monsieur Domingos Araujo Fernandes, prénommé;
2. Madame Rosa De Ascensao Fernandes Araujo, prénommée.

La société se trouve engagée pour l'exploitation de la branche «exploitation d'un café avec débit de boissons alcooliques et non-alcooliques», par la signature individuelle de Monsieur Domingos Araujo Fernandes, prénommé.

Pour l'exploitation de la branche «restauration», la société est engagée par la signature individuelle de Madame Rosa Araujo Fernandes, prénommée.

- Le siège social de la société est établi à L-9221 Gilsdorf, 15, rue Clairefontaine.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de sa constitution, s'élève à environ huit cents (800,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Diekirch en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Araujo Fernandes, R. Fernandes Araujo, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 1^{er} décembre 2004, vol. 614, fol. 71, case 7. – Reçu 62 euros.

Le Receveur (signé): Siebenaler.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 15 décembre 2004.

F. Unsen.

(904154.3/234/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

WF CYCLING WORLD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Diekirch.

R. C. Luxembourg B 94.498.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession de parts sociales, reçu par Maître Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch, en date du 19 novembre 2004, enregistré à Diekirch, le 22 novembre 2004, volume 614, folio 69, case 1,

- que le capital social de la société à responsabilité limitée WF CYCLING WORLD, S.à r.l., constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 7 juillet 2003, publié au Mémorial C, Numéro 827 du 11 août 2003, après cession de parts sociales, se compose comme suit:

1. Monsieur Christian Weyland, commerçant, demeurant à L-9220 Diekirch, 56, rue Clairefontaine trente-trois parts sociales	33
2. Monsieur Tom Flammang, commerçant, demeurant à L-3940 Bertrange, 145, rue de Dippach, trente-trois parts sociales	33
3. Monsieur Romain Hilger, commerçant, demeurant à L-6830 Berbourg, 20, rue Kelterbiert, trente-quatre parts sociales	34
Total: cent parts sociales	100

Pour extrait conforme, délivré à la demande de la société, sur papier libre, pour servir dans un but administratif.

Diekirch, le 17 décembre 2004.

F. Unsen.

(904144.4/234/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

NORD-CARS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9638 Pommerloch, 19, route de Bastogne.

R. C. Luxembourg B 99.507.

L'an deux mille quatre, le premier décembre.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société NORD-CARS S.A. avec siège social à Huldange.

La société NORD-CARS, S.à r.l., a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, alors notaire de résidence à Echternach, le 6 décembre 1990, acte publié au Mémorial C numéro 181 du 15 avril 1991, page 8658 et 8659, statuts modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 7 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1142 du 29 juillet 2002.

La société a été transformée en société anonyme portant la dénomination NORD-CARS S.A. suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 31 juillet 2001, acte publié au Mémorial C numéro 1753 du 10 décembre 2002, inscrite au Registre de Commerce de et à Diekirch sous le numéro B 99.507, au capital social de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) divisé en cent actions (100) d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250,-) chacune.

L'assemblée est ouverte à 10.40 heures sous la présidence de Monsieur Ernest Schmitz, commerçant, demeurant à Huldange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marc Winandy, employé privé, demeurant à Eschweiler/Wiltz.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Conny Wantz, employé privé, demeurant Boevange/Clervaux, tous ici présents et cet acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire soussigné d'acter:

Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent se trouvent indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents ou leurs mandataires et les membres du bureau, restera annexée au présent acte, pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Qu'il résulte de ladite liste de présence que les actionnaires détenant l'intégralité du capital social sont présents ou représentés, de sorte que cette assemblée générale extraordinaire peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour, conçu comme suit:

1. Transfert du siège social à L-9638 Pommerloch, 19, route de Bastogne, et fixation de l'adresse postale à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot - modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts.

2. Fixation des pouvoirs de signature et modification subséquente de l'article 6 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide transférer le siège social à l'adresse suivante:

L-9638 Pommerloch, 19, route de Bastogne - Commune de Winseler.

L'adresse postale est fixée à:

L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.

L'assemblée décide de modifier l'article 1^{er} des statuts pour le mettre en conformité avec la résolution prise.

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de NORD-CARS S.A.

Le siège social est fixé à:

L-9638 Pommerloch, 19, route de Bastogne - Commune de Winseler.

L'adresse postale est fixée à:

L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.

La société est constituée pour une durée indéterminée.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de fixer les pouvoirs de signature comme suit: La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

L'article 6 des statuts est par conséquent modifié pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance.

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, en raison des présentes, sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Schmitz, M. Winandy, C. Wantz, L. Grethen.

Enregistré à Redange, le 2 décembre 2004, vol. 404, fol. 100, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 16 décembre 2004.

L. Grethen.

(904145.3/240/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

NORD-CARS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9638 Pommerloch, 19, route de Bastogne.

R. C. Luxembourg B 99.507.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L. Grethen.

(904146.3/240/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

ETC ELECTRONICS TRADING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 70.551.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08936, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

ETC ELECTRONICS TRADING COMPANY S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000009.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

ESTATION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 104.917.

Réunion du Conseil d'Administration du 25 novembre 2004

Et à l'instant se sont réunis les membres du conseil d'administration de la société ESTATION S.A.

a) La société F.S.D. PARTNERS, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 99.591,

ici représentée par son gérant unique Monsieur Bertrand Corbesier, employé, demeurant à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte,

b) La société DELMA & Cie, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 98.510,

ici représentée par son gérant unique Monsieur Benoît de Bien, consultant, demeurant à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte,

c) la société SOLFICORP S.A., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 98.905,

ici représentée par son administrateur-délégué la société DELMA & Cie, S.à r.l., préqualifiée, elle-même représentée comme prédit.

Lesquels membres présents ou représentés après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires ils ont désigné administrateur-délégué la société DELMA & Cie, S.à r.l., préqualifiée, chargée de l'administration journalière avec pouvoir de représenter et d'engager le société dans toute opération par sa seule signature.

Signatures.

Enregistré à Diekirch, le 30 novembre 2004, réf. DSO-AW00215. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(904166.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

ESTATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 104.917.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1. La société anonyme holding TFAL INVESTMENTS S.A., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au registre du commerce et des sociétés Diekirch sous le numéro B 103.915,

ici représentée par son administrateur-délégué, la société DELMA & Cie, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, elle-même représentée par son gérant unique Monsieur Benoît de Bien, consultant, demeurant à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte;

2. la société SOLFICORP SA, avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au registre du commerce et des sociétés Diekirch sous le numéro B 98.905,

ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Benoît de Bien, prénoté.

Lesquels comparants, tels que représentés, ont déclaré constituer entre eux une société anonyme dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les personnes ci-avant et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de ESTATION S.A.

Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Wiltz.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société a pour objet l'achat, la vente et la mise en valeur de tous les biens meubles et immeubles.

En outre, la société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établis-

ment et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise de moyen de prêts, de garantie ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société pourra également procéder à la réalisation de toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet ou de son but.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Capital - Actions

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,-) représenté par cent (100) actions sans valeur nominale.

Capital autorisé

Le capital de la société pourra être porté de son montant actuel à cent mille euros (100.000,- EUR), par la création et l'émission d'actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté pour:

- réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital.
- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles,
- supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission des actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui, d'ici là, n'auront pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Art. 6. Les actions sont et resteront nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créés, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions non divisibles.

La société pourra procéder au rachat de ses actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération sont fixées par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toutes autres causes, il sera pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, l'assemblée générale, ratifiera la nomination à sa prochaine réunion.

Art. 8. Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télécopie, télégramme ou tout autre moyen de télécommunication informatique.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Toute décision du conseil est prise à la majorité simple des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration sont signés par le président de la réunion et par un autre administrateur. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, sont de la compétence du conseil d'administration.

Art. 11. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondateurs de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaire de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée en toutes circonstances par la signature isolée de chaque administrateur.

Art. 13. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Il sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

Assemblée générale des actionnaires

Art. 14. Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les avis de convocations le dernier vendredi du mois de mai de chaque année à 17.00 heures et pour la première fois en 2006.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Le conseil d'administration ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

Art. 17. Les convocations aux assemblées générales se font dans les formes prévues par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans les convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie ou tout autre moyen de télécommunication informatique un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Année sociale - Bilan

Art. 18. L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la société, au commissaire aux comptes qui établira son rapport sur ces documents.

Art. 19. Sur les bénéfices nets de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve atteindra le dixième du capital social souscrit de la société.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 21. Disposition générale La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesures transitoires

La première année sociale de la société commence le jour de la constitution et finit le dernier jour de décembre de l'an 2005.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en l'an 2006.

Souscription et libération

Les comparants préqualifiés, ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1. la société TFAL INVESTMENTS S.A., préqualifiée, quatre-vingt-dix-neuf actions	99
2. la société SOLFICORP S.A., prédésignée, une action	1
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentant constate que les conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Coût, Evaluation

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.500,-.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelées aux fonctions d'administrateur:
 - a) la société F.S.D. PARTNERS, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 99.591,
 - b) La société DELMA & Cie, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 98.510
 - c) la société SOLFICORP S.A., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 98.905
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes La société FIDOMES, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 95.765.
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'assemblée générale statuant sur l'exercice de l'an 2009.
- 5) Le siège social est fixé à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
- 6) Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à toute autre personne désignée par le conseil d'administration.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. De Bien, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 26 novembre 2004, vol. 319, fol. 9, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): Carmes.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 17 décembre 2004.

A. Holtz.

(904165.3/2724/203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

CORPORATE JET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 82.313.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 28 décembre 2004, réf. LSO-AX08397, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Gérant

Signature

(000006.3/1051/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

FERIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 101.151.

Dans l'assemblée générale du 23 décembre 2004, il a été décidé par Monsieur Nezir Imsirovic, Directeur général, et Monsieur Nusret Cajic, gérant, de ne plus nous faire part des activités suivantes:

- entremise et représentation lors du transport routier des marchandises et des voyageurs
 - expédition internationale, services internationaux du transport routier des marchandises et des particuliers
 - services hôteliers, agence de tourisme
 - travaux administratifs: commissions, consignations, compensations et leasing
- et que les activités suivantes restent inchangeables:

- Commerce extérieur des produits alimentaires, import-export activité enregistrée
- Commerce extérieur des non-aliments, import-export activité enregistrée
- Réalisation des travaux d'investissement à l'étranger et remise des travaux à un entrepreneur dans la Fédération de la Bosnie-Herzégovine

- Chargement et déchargement des poids et garde dans les dépôts
- Autres services dans le cadre des activités du commerce extérieur

C. Nusret / I. Nezir

Gérant / Directeur général

Enregistré à Diekirch, le 23 décembre 2004, réf. DSO-AX00307. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(904169.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 décembre 2004.

DOMAINE VITICOLE A. GLODEN ET FILS, S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-5471 Wellenstein, 2, Albaach.

R. C. Luxembourg B 7.785.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 20 décembre 2004.

A. Lentz

Notaire

(000011.3/221/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

COLISEO INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 72.199.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

COLISEO INVESTISSEMENT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000013.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

COLISEO INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 72.199.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08932, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

COLISEO INVESTISSEMENT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000016.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

COLISEO INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 72.199.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08928, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

COLISEO INVESTISSEMENT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000019.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

CHRAMER HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.465.

Le bilan au 31 octobre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08925, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

CHRAMER HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000020.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

CHRAMER HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.465.

Le bilan au 31 octobre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08922, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

CHRAMER HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000021.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

TURBOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 123.946,76.

Siège social: L-5637 Mondorf-les-Bains, 2, rue Saint Michel.
R. C. Luxembourg B 40.553.

Extrait des principales résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue au siège social le 14 décembre 2004

Monsieur Gilles Schaufelberger est confirmé comme gérant technique de la société et ce pour une durée indéterminée et avec un pouvoir de signature conjoint.

Monsieur Patrick Sganzerla est nommé gérant administratif de la société et ce pour une durée indéterminée et avec un pouvoir de signature conjoint.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

Pour *TURBOLUX, S.à r.l.*

P. Sganzerla

Expert-comptable

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06841. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000024.3/850/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

GEOFOND HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.472.

Le bilan au 31 octobre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08917, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

GEOFOND HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000025.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

HWS LUXEMBOURG LLC, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 96.089.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(000022.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

GEOFOND HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.472.

Le bilan au 31 octobre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08914, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

GEOFOND HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000028.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

HWS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 94.258.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(000026.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

TURBOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 123.946,76.

Siège social: L-5637 Mondorf-les-Bains, 2, rue Saint Michel.
R. C. Luxembourg B 40.553.

Le 14 décembre 2004, Monsieur Gilles Schaufelberger, gérant de société, demeurant à F-57185 Clouange, 22 rue du Ruisseau, a vendu cinq mille parts sociales entièrement libérées de la société TURBOLUX S.à r.l. à la société LUX INVESTMENTS COMPANY S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

Pour TURBOLUX, S.à r.l.

P. Sganzerla

Expert-comptable

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06844. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000036.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

NOUVEAU COMPTOIR DE L'OPTIQUE 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 80.939.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08945, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

NOUVEAU COMPTOIR DE L'OPTIQUE 2 S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000032.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

SUN FLOWER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.962.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08943, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

SUN FLOWER S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000033.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

SUN FLOWER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.962.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08941, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

SUN FLOWER S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000035.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

HWGW LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 94.264.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

M^e J. Elvinger

Notaire

(000030.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

31 INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.187.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09162, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

31 INVEST S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(000051.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

SUN FLOWER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.962.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08938, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

SUN FLOWER S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000038.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

CHRAMER HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.465.

Le bilan au 31 octobre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08920, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

CHRAMER HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000040.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

GEOFOND HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.472.

Le bilan au 31 octobre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08916, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

GEOFOND HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000043.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

31 INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.187.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 22 décembre 2004

Résolutions

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de le nommer pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Commissaire aux comptes:

ERNST & YOUNG, Parc d'Activité Syrdall, 7 L-5365 Munsbach

Pour extrait conforme

31 INVEST S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09159. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000076.3/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

INTERLEASING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.453.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

Pour INTERLEASING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(000045.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

OLIVER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.053.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08911, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

OLIVER HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000049.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

OLIVER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.053.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08908, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

OLIVER HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000050.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

RELAIS DU POSTILLON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5480 Wormeldange, 113, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 33.929.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 24 novembre 2004

Première résolution

Pour l'activité de débit de boissons, Mr. Guy Bougel est nommé gérant technique en remplacement du gérant actuel Mr. Schumacher Henri.

Pour l'activité d'hébergement de moins de dix chambres, Mr. Schumacher garde ses fonctions de gérant technique.

Deuxième résolution

Pour l'activité de débit de boissons, la société sera engagée par la signature conjointe du gérant technique et de Mr. Schumacher Henri.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08875. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000253.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

VIASYSTEMS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.989.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08902, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

Pour VIASYSTEMS LUXEMBOURG, S.à r.l.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(000053.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

FARFINANCE I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.029.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(000054.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

FARFINANCE I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.029.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(000056.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

LEXICON S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 64.359.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08907, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

LEXICON S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000060.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

INTERNATIONAL FORWARDING SUPERVISORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 65.745.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2004.

Signature.

(000108.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

AMERLY'S INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 21.418.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08905, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

AMERLY'S INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000063.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

MEISSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.215.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

MEISSEN S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000064.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

MEISSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.215.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

MEISSEN S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000070.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

D.L. PARTNERSHIP ELYSEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 71.874.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 1^{er} décembre 2004

- L'Assemblée accepte la démission de M. Herbert William Langford et de Mme Ondine Anna Langford de leurs fonctions d'administrateurs avec effet immédiat.

Elle décide de leur donner quitus pour l'exercice de leur mandat.

- L'Assemblée décide de nommer en leur remplacement M. Jean-Claude Lacombe, Paris, et M. Thierry Schmit, Senningerberg.

MM. Jean-Claude Lacombe et Thierry Schmit termineront le mandat des administrateurs démissionnaires.

Pour D.L. PARTNERSHIP ELYSEE S.A.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

L'Agent Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09261. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000274.3/032/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

VIASYSTEMS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.989.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08901, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

Pour VIASYSTEMS LUXEMBOURG, S.à r.l.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(000073.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

VIASYSTEMS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.989.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08900, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

Pour VIASYSTEMS LUXEMBOURG, S.à r.l.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(000077.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

PRINTRONIX LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.464.

Le bilan au 29 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08898, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

Pour PRINTRONIX LUXEMBOURG, S.à r.l.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(000079.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

D.L. PARTNERSHIP INTERCONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 82.655.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 1^{er} décembre 2004

- L'Assemblée accepte la démission de M. Herbert William Langford et de Mme Ondine Anna Langford de leurs fonctions d'administrateurs avec effet immédiat.

Elle décide de leur donner quitus pour l'exercice de leur mandat.

- L'Assemblée décide de nommer en leur remplacement M. Jean-Claude Lacombe, Paris, et M. Thierry Schmit Senningerberg.

MM. Jean-Claude Lacombe et Thierry Schmit termineront le mandat des administrateurs démissionnaires.

Pour D.L. PARTNERSHIP INTERCONSTRUCTION S.A.
BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

L'Agent Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09262. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000278.3/032/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

BUNDY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 49.629.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08896, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

BUNDY HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000080.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

BUNDY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 49.629.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

BUNDY HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000081.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

DEXIA PROTECTED, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 84.728.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX07983, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2004.

Pour DEXIA PROTECTED, SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(000083.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

D.L. PARTNERSHIP NIMES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 97.165.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 1^{er} décembre 2004

- L'Assemblée accepte la démission de M. Herbert William Langford et de Mme Ondine Anna Langford de leurs fonctions d'administrateurs avec effet immédiat.

Elle décide de leur donner quitus pour l'exercice de leur mandat.

- L'Assemblée décide de nommer en leur remplacement M. Jean-Claude Lacombe, Paris, et M. Thierry Schmit Senningerberg.

MM. Jean-Claude Lacombe et Thierry Schmit termineront le mandat des administrateurs démissionnaires.

Pour D.L. PARTNERSHIP NIMES S.A.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

L'Agent Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09264. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000280.3/032/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

SQUAD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 52.349.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09195, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

(000087.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

SQUAD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 52.349.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

(000089.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

FARFINANCE I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.029.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09216, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

(000090.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

**AGRITOURINVEST S.A., Société Anonyme,
(anc. Société Anonyme Holding)**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 58.025.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2004.

Signature.

(000105.3/802/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

HERBALIFE INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.006.

Le bilan de la société au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2004, réf. LSO-AX09506, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000110.3/751/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

POLYSSENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 52.045.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2004.

Signature.

(000113.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

POLYSSENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 52.045.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09321, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2004.

Signature.

(000115.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

PARIBAS FCP FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.165.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2004, réf. LSO-AX07299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2004.

Signatures.

(000117.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT SERVICES LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 31.208.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2004, réf. LSO-AX07291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2004.

Signatures.

(000120.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

WORK AND FINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.731.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 17 décembre 2004

Résolutions

L'assemblée révoque le Commissaire aux Comptes, DELOITTE S.A., et le remercie pour son activité jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide de nommer LUXAUDIT REVISIONS S.à r.l., 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, pour les exercices clôturés au 31 décembre 2001, au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003 à la fonction de Commissaire aux Comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

F. Cavalli / L. Lazzati

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07577. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000061.3/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

POLYSSENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 52.045.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09323, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2004.

Signature.

(000122.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

**BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT SERVICES LUXEMBOURG, Société Anonyme,
(anc. PARVEST SERVICES S.A.)**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 31.208.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2004, réf. LSO-AX07295, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2004.

Signatures.

(000124.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

CASA DOLCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.891.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09122, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2004.

Signature

Le Conseil d'administration

(000127.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

PLUSFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 46.350.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2004.

Signature.

(000128.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

PARMENIDE S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 51.742.

La Convention de Domiciliation conclue en date du 31 décembre 2001 entre la Société Anonyme Holding PARMENIDE S.A., avec Siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., avec Siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 13.859, a été dénoncée avec effet immédiat en date du 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09219. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000069.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

11836

ROCKWELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.786.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09126, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Signature

Le Conseil d'administration

(000129.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

PLUSFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 46.350.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09332, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2004.

Signature.

(000131.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

PLUSFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 46.350.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09334, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2004.

Signature.

(000133.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

PLUSFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 46.350.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09345, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2004.

Signature.

(000134.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

NGI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 64.060.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 6 décembre 2004

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat des administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée annuelle clôturant les comptes consolidés au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2004.

Pour NGI S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2004, réf. LSO-AX09615. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000084.3/1005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

GUISAN S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 45.372.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09124, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2004.

Signature

Le Conseil d'administration

(000135.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

ST. JUDE MEDICAL INVESTMENTS B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 93.666.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09456, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(000138.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

INVEST SIGNS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 63.396.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2004, réf. LSO-AX08565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(000141.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

ST. JUDE MEDICAL ENTERPRISE A.B., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 93.667.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09438, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(000142.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

FBN INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 96.328.

Il est porté à la connaissance du public que:

- suite à la non application des termes du contrat de domiciliation, le siège social de la société, 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach est dénoncé avec effet au 31 décembre 2004,
- Monsieur Marcel Stephany a démissionné de son poste de gérant de catégorie B avec effet au 31 décembre 2004.

Münsbach, le 30 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09458. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(000067.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 73.145.

In the year two thousand and four, on the twenty-seventh day of September.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mrs Stephanie Ouadjed, Office Manager Luxembourg, residing in France, of GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. (the «Company»), a société anonyme having its registered office in Luxembourg, 46A, John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg, incorporated by deed of notary Gérard Lecuit, as a société à responsabilité limitée on 6th December, 1999 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») n° 120 on 4th February, 2000 and has been transformed into a société anonyme by deed of notary Gérard Lecuit prenamed on 1st February 2000 published in the Mémorial n° 363 on 20th May 2000. The articles of incorporation were amended several times and for the last time by deed of the notary Joseph Elvinger, prenamed, on 27th April 2004, published in the Mémorial C n° 606 on 12th June 2004.

The appearing party, acting in its capacity as attorney in fact of the chief executive officer of the Company acting pursuant to resolutions of the board of directors of the Company taken in meetings held in Luxembourg on 2nd February 2000, 1st March, 2000 (extracts of which were registered with the deed of notary Gérard Lecuit, prenamed, of 18th May 2000) and on 13th November 2000, (an extract of which was registered with the deed of notary Joseph Elvinger, prenamed, on 28th November, 2000) as well as a delegation of power and proxy by the chief executive officer dated 12th September 2002 (a copy of which was registered with the deed of notary Joseph Elvinger, prenamed, of 15th November 2002) and a delegation of power and proxy by the Company's secretary dated 28th October 2002 (a copy of which was registered with the deed of notary Joseph Elvinger, prenamed, of 15th November 2002), requested the notary to record its declarations as follows:

(I) Article 5 of the articles of incorporation of the Company provides as follows:

«(...)

5.2. The authorised capital is fixed at four hundred million Euro (Euro 400,000,000) consisting of one billion eight hundred and eighty-nine million four hundred and sixty-six thousand two hundred and twenty-six (1,889,466,226) shares, of no nominal value.

Out of the authorised share capital the board of directors is authorised to issue further shares up to the total authorised share capital in whole or in part from time to time with or without reserving any pre-emptive subscription rights for existing shareholders and as it may in its discretion determine within a period expiring (x) for issues of shares reserved pursuant to items (i) to (iv) in 5.2.1. below, on the fifth anniversary after the date of publication of the minutes of the extraordinary general meeting held on 10th November 2000 (y) for issues of shares reserved pursuant to item (v) in 5.2.1. below as set out therein and (z) for any other issues of shares pursuant to 5.2.2. hereunder on the third anniversary after the date of publication of the minutes of the extraordinary general meeting held on 27th April 2004 (each time subject to extensions) and to determine the conditions of any such subscription (provided that part of the authorised capital is reserved as described below).

5.2.1. Out of the authorised share capital the following items (i) to (v) shall be reserved with no pre-emption rights for:

(...)

(i) the issue of a maximum of twenty million (20,000,000) shares in exchange at a ratio of fifty (50) new shares in the Corporation for one (1) share of classes A, B or C of GEMPLUS S.A., a company incorporated under the laws of the Republic of France, registered in Marseilles, under the number 349711200;

(ii) the issue of a maximum of fifty-six million eight hundred forty-five thousand and seven hundred (56,845,700) shares either in exchange at a ratio of fifty (50) new shares of the Corporation for one share of GEMPLUS S.A. to be issued under any of the GEMPLUS S.A. stock option plans in existence on 1st February 2000 or before or with respect to options to be issued by the Company to subscribe for shares in the Company upon terms identical to those existing for options issued under any of the GEMPLUS S.A. stock option plans in existence on 1st February, 2000 or before, against surrender or exchange of, or renunciation to, such latter stock options in the same amounts on an adjusted basis (subject to the applicable ratio);

(iii) the issue of a maximum of fifty million (50,000,000) shares with respect to the options granted to the employees or officers of the Gemplus group (including any subsidiaries or affiliates of the Corporation) in accordance with the stock option plan as from time to time determined by the board of directors subject to such further conditions as may be imposed by the general meeting of shareholders;

(iv) the issue of a total number of a maximum of up to sixty million (60,000,000) shares without nominal value to senior management, board members and/or executives throughout the Gemplus Group either (a) by way of stock options, the terms and conditions thereof and/or relating thereto to be determined by the board of directors in its sole discretion, and/or (b) except in the case of board members, by way of free shares, the Corporation transferring, upon the issue of such free shares, an amount equivalent to the accounting par of such shares from its realised profits or distributable reserves to its share capital;

(...))

(II) On the basis of the powers granted to the board of directors of the Company as set out under I. above, the board of directors of the Company has by the board resolutions referred to above decided:

(i) to accept contributions of up to the total number of shares in issue in GEMPLUS S.A., a société anonyme incorporated under the laws of France and having its registered office at Avenue du Pic de Bertagne, Parc d'Activités de Gé-

menos, 13420 Gémenos registered in the commercial register of Marseilles under the number RC Marseilles B 349711200 (GEMPLUS S.A.),

(ii) to accept contributions of such number of shares in GEMPLUS S.A. as are issued or may be issued under any of the Gemplus S.A. stock option plans in existence on or before 1st February 2000,

(iii) to issue shares upon the exercise of stock options in the Company, all within the limits of the authorised share capital.

The board of directors has further delegated power to the chief executive officer to accept subscriptions for shares in the Company against such contributions in kind at a ratio of one (1) to fifty (50), to issue shares in the Company upon exercise of stock options issued in the Company, to record before a notary the issue of shares in the Company and to consequentially amend the articles of incorporation of the Company.

(III) Contribution in kind: By virtue of the authority granted by the board of directors, the following contributions in kind to the Company have been accepted and shares of the Company have been issued to the in kind contributors in accordance with article 5 of the articles of incorporation of the Company

<i>Date of contribution and issue of shares</i>	<i>Number of shares of GEMPLUS S.A. contributed</i>	<i>Class of GEMPLUS S.A. shares contributed</i>	<i>Number of GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. shares issued</i>
25.03.2004	400	C	20,000
28.04.2004	170	C	8,500
10.05.2004	200	C	10,000
28.06.2004	300	C	15,000
1.07.2004	300	C	15,000
Total:	1,370		68,500

Thus a total of one thousand three hundred seventy (1,370) shares (being all class C shares) in GEMPLUS S.A. with a par value of one point six Euro (Euro 1.6) each, have been contributed to the Company on the dates set out hereabove and on the same dates a total of sixty-eight thousand five hundred (68,500) shares of the Company have been issued.

(IV) The contributions in kind referred to under (III) above are valued consistently with the provisions recorded by the deed of notary Gérard Lecuit, prenamed, of 18th February 2000 and further deeds of the notary Joseph Elvinger, prenamed, 18th May 2000 and 28th November 2000 respectively. The board of directors in its resolutions of 13th November 2000 referred to above confirmed the applicable exchange ratio of one (1) GEMPLUS S.A. share for fifty (50) shares in the Company.

In exchange for one thousand three hundred seventy (1,370) class C shares of GEMPLUS S.A. with a par value of one point six Euro (Euro 1.6) each, valued in aggregate at one hundred eighty-seven thousand nine hundred sixty-four Euro (Euro 187,964), the Company has issued sixty-eight thousand five hundred (68,500) shares without nominal value and thus an amount of fourteen thousand five hundred and one point forty-five Euro (Euro 14,501.45) has been allocated to the share capital account and an amount of one hundred seventy-three thousand four hundred sixty-two point fifty-five Euro (Euro 173,462.55) has been allocated to the share premium account.

A list of the contributors in kind, their respective contribution and the number of shares subscribed by each of them was submitted to the notary.

Evidence of transfer to the Company of such contributions in kind was given to the undersigned notary.

(V) Pursuant to article 26-1 of the law on commercial companies, the above contributions in kind have been examined by KPMG Audit, réviseurs d'entreprises, pursuant to a report which shall remain annexed to this deed to be submitted with this deed to the formality of registration, the conclusion of which reads as follows:

«(Based on the verifications carried out as described above, nothing has come to our attention to indicate that the value of the contribution does not correspond at least to the number and value of the shares i.e. shares at a total value of 187,964.- EUR allocated for Euro 14.501,45 to the share capital and for Euro 173.462,55 EUR to the share premium, to be issued as consideration.

Luxembourg, September 27, 2004.

KPMG AUDIT

Réviseurs d'Entreprises

C Nicolet.))»

(VI) Contribution in cash: By virtue of the authority granted by the board of directors, the following contributions in cash upon exercise of stock options to the Company has been accepted and shares of the Company have been issued to the in cash contributors in accordance with article 5 of the articles of incorporation of the Company

<i>Date of contribution and issue of shares</i>	<i>Payments received by the Company in Euro</i>	<i>Number of Gemplus INTERNATIONAL S.A. shares issued</i>
26.02.2004	438.44	388
22.04.2004	785.35	695
26.04.2004	22,191.00	13,000
27.04.2004	568.39	503
28.04.2004	2,152.65	1,905
3.06.2004	436.18	386

4.06.2004	3,531.25	3,125
21.06.2004	1,140.17	1,009
28.06.2004	14,125.00	12,500
27.07.2004	1,036.21	917
15.08.2004	1,752.63	1,551
Total:	48,157.27	35,979

Thus a total of forty-eight thousand one hundred fifty-seven point twenty-seven Euro (Euro 48,157.27) has been contributed to the Company on the date set out hereabove and on the same date a total of thirty-five thousand nine hundred seventy-nine (35,979) shares with no nominal value in the Company have been issued.

(VII) The contributions in cash referred to under (VI) above by way of exercise of stock options in the Company amount to forty-eight thousand one hundred fifty-seven point twenty-seven Euro (Euro 48,157.27) and the Company has issued thirty-five thousand nine hundred seventy-nine (35,979) new shares without nominal value, thus an amount of seven thousand six hundred sixteen point seventy-five Euro (Euro 7,616.75) has been allocated to the share capital account and an amount of forty thousand five hundred forty point fifty-two Euro (Euro 40,540.52) is allocated to the premium account.

The details of the contributors in cash, their respective contributions and the number of shares subscribed by each of them have been submitted to the notary.

Evidence of payment to the Company of such contributions in cash was given to the undersigned notary.

(VIII) Pursuant to the above, the issued share capital of the Company has been increased by a total amount of twenty-two thousand one hundred eighteen point twenty Euro (Euro 22,118.20) and the share premium by an amount of two hundred fourteen thousand and three point zero seven Euro (Euro 214,003.07) by the issue of a total of one hundred and four thousand four hundred seventy-nine (104,479) shares in the Company. As a result of the preceding increase of capital, the sub paragraph 5.1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended so as to read as follows:

«5.1. The subscribed capital is set at one hundred and twenty eight million five hundred sixty-seven thousand seven hundred thirteen point thirty-four Euro (Euro 128,567,713.34) consisting of six hundred and seven million two hundred twenty-five thousand shares (607,225,000) in registered form without nominal value.»

(IX) The total contributions (in kind and in cash) are valued at two hundred thirty-six thousand one hundred twenty-one point twenty-seven Euro (Euro 236,121.27).

Contributions in kind: The contributors in kind having contributed shares in GEMPLUS S.A. referred to above have in aggregate contributed shares in GEMPLUS S.A. which together with all the shares in GEMPLUS S.A. already owned by the Company, exceed 65% of the total share capital of GEMPLUS S.A.

As a consequence thereof, the Company declares that these contributions in kind qualify for the capital duty exemption pursuant to article 4-2 of the law of 29th December, 1971, as amended.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of capital are estimated at five thousand Euro.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-sept septembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Stéphanie Ouadjed, Office Manager Luxembourg, résidant en France, de GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. (la «Société»), une société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, à 46A, John F. Kennedy, L-1855 à Luxembourg, Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, sous forme d'une société à responsabilité limitée en date du 6 décembre 1999 publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 120 le 4 février 2000 et a été transformée en une société anonyme suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, prénommé, le 1^{er} février 2000, publié au Mémorial n° 363 le 20 mai 2000. Les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu par acte du notaire Joseph Elvinger, prénommé, le 27 avril 2004 publié au Mémorial C n° 606 le 12 juin 2004.

La partie comparante, agissant en tant que mandataire de l'administrateur-délégué de la Société lui-même agissant en vertu de résolutions du conseil d'administration de la Société prises lors de réunions qui se sont tenues à Luxembourg le 2 février 2000, le 1^{er} mars 2000 (dont des extraits ont été enregistrés avec l'acte du notaire Gérard Lecuit, prénommé, du 18 mai 2000) et le 13 novembre 2000 (dont un extrait a été enregistré avec l'acte du notaire Joseph Elvinger, prénommé, du 28 novembre 2000), ainsi qu'une délégation de pouvoir et procuration par l'administrateur délégué daté au 12 septembre 2002 (une copie de laquelle a été enregistrée avec l'acte du notaire Joseph Elvinger, prénommé, le 15 novembre 2002) et une délégation de pouvoir et procuration par le Secrétaire de la Société au 28 octobre 2002 (une

copie de laquelle a été enregistrée avec l'acte du notaire Joseph Elvinger, prénommé, le 15 novembre 2002) a requis le notaire d'acter ses déclarations de la manière suivante:

(1) L'article 5 des statuts prévoit ce qui suit:

«(...)

5.2 Le capital autorisé s'élève à quatre cent millions d'Euro (Euro 400.000.000) représenté par un milliard huit cent quatre-vingt-neuf millions quatre cent soixante-six mille deux cent vingt-six (1.889.466.226) actions sans valeur nominale.

A l'intérieur du capital autorisé, le conseil d'administration est autorisé à émettre de nouvelles actions dans la limite du capital autorisé en une ou plusieurs fois de temps en temps en réservant ou non un droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants tel que déterminé de manière discrétionnaire par le conseil, pendant une période expirant (x) pour les émissions d'actions réservées conformément aux points (i) à (iv) du 5.2.1 ci-dessous, le 5^e anniversaire suivant la date de publication du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 novembre 2000 (y) pour les émissions d'actions réservées conformément au point (v) du 5.2.1 tel que déterminé ci-après et (z) pour toute autre émission d'actions conformément au 5.2.2 ci-dessous le 3^e anniversaire après la date de publication du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 avril 2004 (chaque fois sous réserve d'extensions), et de déterminer les conditions d'une telle souscription (étant entendu qu'une partie du capital autorisé est réservé tel que décrit ci-dessous).

5.2.1 Dans le cadre du capital autorisé, les points suivants (i) à (v) seront réservés sans droit préférentiel de souscription à:

(...)

(i) l'émission d'un maximum de vingt millions (20.000.000) d'actions suivant un rapport d'échange de cinquante (50) nouvelles actions de la Société pour une (1) action des classes A, B ou C de GEMPLUS S.A., une société constituée sous les lois françaises et enregistrée à Marseille sous le no 349711200;

(ii) l'émission d'un maximum de cinquante-six millions huit cent quarante-cinq mille sept cents (56.845.700) actions soit suivant un rapport d'échange de cinquante (50) nouvelles actions de la Société pour une (1) action de GEMPLUS S.A. devant être émises conformément à un quelconque plan d'option d'actions de GEMPLUS S.A. existant au 1^{er} février 2000, ou antérieurement soit sur base d'options devant être émises par la Société pour souscrire des actions de la Société en termes identiques à ceux existant pour des options émises conformément à tout plan d'option d'actions de GEMPLUS S.A. existant au 1^{er} février 2000 ou antérieurement, contre remise ou échange de, ou renonciation à, ces options d'actions existantes pour les mêmes montants sur une base ajustée (en tenant compte du ratio applicable);

(iii) l'émission d'un nombre total maximum de cinquante millions (50.000.000) d'actions sur base des options offertes aux employés et agents du groupe Gemplus (englobant toute filiale ou société affiliée à la Société) conformément au plan d'option d'actions déterminé par le conseil d'administration sous réserve d'autres conditions supplémentaires qui pourront être imposées par l'assemblée générale des actionnaires;

(iv) l'émission d'un maximum de soixante millions (60.000.000) d'actions sans valeur nominale aux cadres supérieurs (senior management), administrateurs et/ou aux cadres exécutifs (exécutives) du groupe Gemplus, soit (i) au moyen d'options d'actions, les termes et conditions applicables ou connexes, devant être déterminés par le conseil d'administration de manière discrétionnaire, et/ou (ii) sauf le cas des administrateurs, au moyen d'actions gratuites, la Société transférant à la suite de l'émission de telles actions gratuites un montant équivalent au pair comptable de ces actions calculé à partir des profits réalisés ou des réserves disponibles de son capital social. [...]»;

(II) Sur base des pouvoirs donnés au conseil d'administration de la Société tels que décrit sous I. ci-dessus, le conseil d'administration de la Société a, par les résolutions mentionnées ci-dessus, décidé:

(i) d'accepter les apports dont le nombre peut atteindre la totalité des actions émises par GEMPLUS S.A., une société anonyme constituée sous les lois de France et ayant son siège social à Avenue du Pic de Bertagne, Parc d'Activités de Gémenos, 13420 Gémenos, enregistrée auprès du registre de commerce de Marseille sous le numéro RC Marseille B 349711200 (GEMPLUS S.A.),

(ii) d'accepter les apports d'un tel nombre d'actions dans GEMPLUS S.A. tel qu'émises ou pouvant être émises conformément à tout plan d'option d'actions de Gemplus S.A. antérieur ou existant au 1^{er} février 2000,

(iii) d'émettre des actions à la suite de l'exercice des options d'actions de la Société, le tout dans les limites du capital autorisé.

Le conseil d'administration a, de plus, délégué à l'administrateur délégué le pouvoir d'accepter les souscriptions à des actions de la Société contre un tel apport en nature à raison d'un ratio d'échange d'un (1) à cinquante (50), d'émettre des actions dans la Société à la suite de l'exercice d'options d'actions émises dans la Société, de constater devant notaire l'émission d'actions par la Société et de modifier corrélativement les statuts de la Société.

(III) Souscription en nature: Conformément aux pouvoirs donnés par le conseil d'administration, les apports en nature suivants ont été acceptés et des actions de la Société ont été émises aux souscripteurs en nature en conformité avec l'article 5 des statuts de la Société:

Date de l'apport et de l'émission des actions	Nombre d'actions de GEMPLUS S.A. apportées	Classe des actions de GEMPLUS S.A. apportées	Nombre d'actions de GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. émises
25.03.2004	400	C	20.000
28.04.2004	170	C	8.500
10.05.2004	200	C	10.000

28.06.2004	300	C	15.000
1.07.2004	300	C	15.000
Total:	1.370		68.500

En conséquence un total de mille trois cent soixante-dix (1.370) actions (étant toutes des actions de classe C) dans GEMPLUS S.A. avec une valeur nominale d'un virgule six Euro (Euro 1,6) chacune, ont été apportées à la Société aux dates ci dessus, et aux mêmes dates un total de soixante-huit mille cinq cents (68.500) actions de la Société ont été émises.

(IV) Les apports en nature sous (III) ci-dessus ont été évalués en conformité avec les actes du notaire Gérard Lecuit, prénommé, du 18 février 2000 et les actes du notaire Joseph Elvinger, prénommé, des 18 mai 2000 et 28 novembre 2000 respectivement. Le conseil d'administration a dans ses résolutions du 13 novembre 2000, mentionnées ci-dessus, confirmé le taux d'échange applicable d'une (1) action de GEMPLUS S.A. pour cinquante (50) actions de la Société.

En échange de mille trois cent soixante-dix (1.370) actions de classe C de GEMPLUS S.A. d'une valeur nominale d'un virgule six Euro (Euro 1,6) chacune, évaluées au total à cent quatre-vingt-sept mille neuf cent soixante-quatre Euro (Euro 187.964), la Société a émis soixante-huit mille cinq cents (68.500) actions sans valeur nominale, et par conséquence un montant de quatorze mille cinq cent un virgule quarante-cinq Euro (Euro 14.501,45) a été alloué au compte capital et un montant de cent soixante-treize mille quatre cent soixante-deux virgule cinquante-cinq Euro (Euro 173.462,55) a été alloué au compte prime d'émission.

La liste des apporteurs en nature, leur apport respectif et le nombre d'actions souscrites par chacun d'eux a été soumise au notaire.

La preuve des transferts à la Société de ces apports en nature a été donnée au notaire instrumentant.

(V) Conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, les apports en nature décrits ci-dessus ont été examinés par KPMG Audit, réviseurs d'entreprises, conformément à un rapport qui restera annexé au présent acte, afin d'être soumis avec lui aux formalités d'enregistrement, et qui, traduit librement, conclut comme suit:

«(Conformément aux vérifications effectuées, rien ne semble nous indiquer que la valeur de l'augmentation de capital ne correspond pas au moins à la valeur et au nombre des actions devant être émises pour un montant de 187.964,- Euro dont quatorze mille cinq cent un virgule quarante-cinq Euro (Euro 14.501,45) de capital et cent soixante-treize mille quatre cent soixante-deux virgule cinquante-cinq Euro (Euro 173.462,55) de prime d'émission.

Luxembourg, le 27 septembre 2004.

KPMG AUDIT

Réviseurs d'Entreprises

C Nicolet.)»

(VI) Apports en numéraire: En vertu des pouvoirs donnés par le conseil d'administration, les apports en numéraire suivants à la Société ont été acceptés et des actions de la Société ont été émises aux apporteurs en numéraire en conformité avec l'article 5 des statuts de la Société.

<i>Date de l'apport et de l'émission des actions</i>	<i>Paiements reçus par la Société en Euro</i>	<i>Nombre d'actions GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. émises</i>
26.02.2004	438,44	388
22.04.2004	785,35	695
26.04.2004	22.191,00	13.000
27.04.2004	568,39	503
28.04.2004	2.152,65	1.905
03.06.2004	436,18	386
04.06.2004	3.531,25	3.125
21.06.2004	1.140,17	1.009
28.06.2004	14.125,00	12.500
27.07.2004	1.036,21	917
15.08.2004	1.752,63	1.551
Total:	48.157,27	35.979

En conséquence, un total de quarante-huit mille cent cinquante-sept virgule vingt-sept Euro (Euro 48.157,27) a été contribué à la Société aux dates ci-dessus et aux mêmes dates un total de trente-cinq mille neuf cent soixante-dix-neuf (35.979) actions dans la Société ont été émises.

(VII) Les apports en numéraire mentionnés sous (VI) par exercice d'options d'actions dans la Société sont pour un montant de quarante-huit mille cent cinquante-sept virgule vingt-sept Euro (Euro 48.157,27) et la Société a émis trente-cinq mille neuf cent soixante-dix-neuf (35.979) actions nouvelles sans valeur nominale, et par conséquent un montant de sept mille six cent seize virgule soixante-quinze Euro (Euro 7.616,75) a été alloué au compte capital social et un montant de quarante mille cinq cent quarante virgule cinquante-deux Euro (Euro 40.540,52) est alloué au compte prime d'émission.

Une liste des apporteurs en numéraire, leurs apports respectifs et le nombre d'actions souscrites ont été soumis au notaire instrumentant. Preuve du paiement des apports en numéraire a été donnée au notaire instrumentant.

(VIII) Au vu de ce qui précède, le capital social de la Société a été augmenté d'un montant total de vingt-deux mille cent dix-huit virgule vingt Euro (Euro 22.118,20) et la prime d'émission d'un montant total de deux cent quatorze mille

et trois virgule zéro sept Euro (Euro 214.003,07) par l'émission d'un total de cent quatre mille quatre cent soixante-dix-neuf (104.479) actions de la Société. Il résulte de l'augmentation de capital qui précède que le paragraphe 5.1 de l'article 5 des statuts a été modifié comme suit

«5.1. Le capital souscrit s'élève à cent vingt huit millions cinq cent soixante-sept mille sept cent treize virgule trente-quatre Euro (Euro 128.567.713,34) divisé en six cent sept millions deux cent vingt-cinq mille (607.225.000) actions nominatives sans valeur nominale.»

(IX) Les apports (en nature et en numéraire) ont été évalués au total à deux cent trente-six mille cent vingt et un virgule vingt-sept Euro (Euro 236.121,27).

Apport en nature: Les apporteurs en nature, ayant apporté des actions de GEMPLUS S.A. auxquels est fait référence ci-dessus, ont contribué, ensemble avec les actions dans GEMPLUS S.A. déjà détenues par la Société, plus de 65% de la totalité du capital social de GEMPLUS S.A.

En conséquence de ce qui précède, la Société déclare que les apports en nature bénéficient de l'exemption du droit d'apport conformément à l'article 4.2. de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société émis à sa charge en raison de l'augmentation de capital sont évalués à cinq mille Euro.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présents aux personnes comparaisant.

Lecture faite, le comparant a signé avec Nous, Notaire, le présent acte original.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la demande des mêmes parties en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise sera foi.

Signé: S. Ouadjed, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, vol. 22CS, fol. 5, case 1. – Reçu 481,57 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

J. Elvinger.

(103228.3/211/345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2004.

DOMUS AUREA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 71.518.

Le Contrat de Domiciliation conclu en date du 11 août 1999 entre la Société Anonyme Holding DOMUS AUREA HOLDING S.A., avec Siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., avec Siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 13.859, a été dénoncé avec effet immédiat en date du 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09220. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000072.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

IMPRIMERIE DE L'EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 34B, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 6.968.

Constituée en date du 28 juin 1960 par-devant Maître Charles Joseph Michel - notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Recueil Spécial n° 49 du 25 juillet 1960.

Réélections statutaires:

Par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 22 mars 2004, il est procédé au renouvellement du mandat de membre du conseil et d'administrateur pour une durée de cinq ans de Madame Marina Gazzo - Avenue Emile Max, 42 à 1030 Bruxelles (Belgique), ainsi qu'au renouvellement du mandat de commissaire aux comptes pour une durée de cinq ans de Monsieur Lorenzo Riccardi - Avenue des Archiducs, 73 à 1170 Bruxelles (Belgique).

Tous les mandats sont exercés à titre gratuit.

A. Riccardi

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2004, réf. LSO-AX08245. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000107.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

**J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (PAUL) II LUXEMBOURG, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 104.861.

—
STATUTES

In the year two thousand four, on the fifteenth day of November.
Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1) J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN), L.P., a limited partnership formed under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walkers, Walker House, P.O. Box 265 GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Mr Pierre Elvinger, lawyer, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 26 October, 2004.

2) J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) II, L.P., a limited partnership formed under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walkers, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Mr Pierre Elvinger, lawyer, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 26 October, 2004.

3) J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) III, L.P., a limited partnership formed under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walkers, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Mr Pierre Elvinger, lawyer, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 26 October, 2004.

4) J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS A, L.P., a limited partnership formed under the laws of the state of Delaware, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808,

here represented by Mr Pierre Elvinger, lawyer, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 26 October, 2004.

The proxies given, signed by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the notary to record as follows the Articles of Incorporation of a corporation which it hereby forms:

Art. 1. There is hereby established among the subscriber and all those who may become owners of the shares hereafter issued a corporation in the form of a société à responsabilité limitée, under the name of J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (PAUL) II LUXEMBOURG, S.à r.l.

Art. 2. The Corporation is established for an indefinite duration. The Corporation may be dissolved at any time by a resolution of the associates adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation as prescribed in Article 11 hereof.

Art. 3. The object of the Corporation is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Corporation may also hold interests in partnerships.

The Corporation may borrow in any form and proceed to the private issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. The registered office of the Corporation is established in the city of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the managers.

In the event that the managers determine that extraordinary, political, economic, or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Corporation at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Corporation which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg corporation.

Art. 5. The corporate capital is set at Euro twelve thousand five hundred (12,500.- Euro) divided into five hundred (500) shares of a par value of Euro twenty-five (25.- Euro) per share.

The corporate capital may be increased or reduced at any time as laid down in article 199 of the Law of 10th August 1915 on commercial companies.

Art. 6. Shares are freely transferable among associates. The share transfer inter vivos to non associates is subject to the consent expressed in an associates' meeting of at least seventyfive percent of the Company's corporate capital. In the case of the death of an associate, the share transfer to non-associates is, except as provided for by law, subject to the consent of no less than seventy-five percent of the votes of the surviving associates from the refusal of transfer to a non associate. In any event the remaining associates have a preemption right which may only be exercised within 30 days.

Art. 7. For no reason and in no event may the heirs, creditors or other rightful claimants of the associates carry out the sealing of the property or documents of the Company.

Art. 8. The Company is managed by one or several managers who need not be associates. They are appointed and dismissed by general meeting of associates acting on the votes of a majority of share capital, which determines their powers and the duration of their mandates.

The managers are directed to take all appropriate action to cause the Company to be treated as a pass-through entity for U.S. federal income tax purposes as of the date of its incorporation.

Towards third parties, the manager or managers have the most extensive powers for the ordinary administration of the Company. They may execute any act without exception (other than those acts for which a general meeting is required by law) which are deemed appropriate with regard to the object of the Company. The Company will be bound by the single signature of each manager.

Art. 9. In carrying out their mandate, the managers are not held personally responsible. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties.

Article 10. Collective decisions are taken by general or extraordinary general meetings. The convening of general meetings is not necessary where the Company has less than 25 associates. In this case, collective decisions may be taken by circular resolutions.

Every associate may take part in the collective decisions. His number of votes is equal to the number of shares which he owns and he may validly act at the meeting either in person or through a special proxy. If the Company has more than 25 associates, a general meeting must be held at least once a year during a time period determined by the articles. Extraordinary general meetings may be held under circumstances required by law.

Art. 11. Collective decisions are only valid if the votes cast in their favour represent more than half of the share capital. However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are only valid if votes Cast in their favour represent at least three quarters of the share capital, and must be recorded by a notarial deed.

Art. 12. The Company's accounting year begins on 1st January and ends on 31st December of each year.

Art. 13. Every year on 31st December, the annual accounts are drawn up by the managers.

Art. 14. The financial statements are at the disposal of the associates at the registered office of the Company.

Art. 15. Five per cent (5%) out of the net profit shall be placed into a legal reserve account.

This deduction ceases to be compulsory when this reserve amounts to ten percent (10%) of the share capital of the Company.

The balance is at the disposal of the associates.

Art. 16. The Company will not be dissolved by death, interdiction, bankruptcy or insolvency of any of the associates. The liquidation of the Company, if any, may occur accordingly to provisions of the law.

Art. 17. In the case that the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not be associates and who are appointed by the associates who will specify the powers and remuneration of the liquidators.

Art. 18. If, and as long as one associate holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single associate Company, pursuant to article 179(2) of the law on commercial companies dated 10th August, 1915; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 19. For anything not dealt within the present articles of incorporation, the associates refer to Luxembourg law on commercial companies dated 10th August, 1915.

Subscription and payment

The subscriber has subscribed for the number of shares and has paid in cash the amounts as mentioned hereafter:

<i>Associate</i>	<i>subscribed capital in Euro</i>	<i>number of paid-in shares</i>
J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) L.P.	5,100	204
J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) II. L.P.	575	23
J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) III L.P.	5,800	232
J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS A, L.P.	1,025	41
Total:	12,500	500

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who certifies that the conditions provided for in Article 183 of the law of 10th August 1915 have been observed.

Transitional provision

The first accounting year starts on the day of incorporation and terminates on thirty-first of December of the year two thousand four.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Corporation as a result of its formation are estimated at one thousand and five hundred Euros.

Extraordinary general meeting

The above named corporations, represented as indicated above, representing the entire subscribed capital and considering themselves as having received due notice, have immediately held an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

First resolution

The following persons are appointed managers for a period ending with the next annual general meeting:

- Mr Puneet Gulati, manager, residing at 9 Sousa Court, East Windsor, NJ 08520, born on 8th April 1963, India
- Mr Scott Kraemer, manager, residing at 101 Dickson Drive, Westfield, NJ 07090. born on 4th February 1969, New York
- Mr Jean-Marc Faber, manager, residing at 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, born on 7th April, 1966, Luxembourg.

Second resolution

The registered office is fixed in Luxembourg, 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known by the notary, by his surname, first names, civil status and residence, the said appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction de l'acte qui précède:

L'an deux mille quatre, le quinze novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) L.P., un limited partnership, organisé sous le droit des Iles Cayman, ayant son siège social a Walkers, Walker House, P.O. Box 265 GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman,

ici représentée par Maître Pierre Elvinger, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 26 octobre 2004.

2) J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) II L.P., un limited partnership, organisé sous le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Walkers, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Ees Cayman,

ici représentée par Maître Pierre Elvinger, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 26 octobre 2004.

3) J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) III L.P., un limited partnership, organisé sous le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Walkers, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman,

ici représentée par Maître Pierre Elvinger, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 26 octobre 2004.

4) J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS A, L.P., un limited partnership organisé sous le droit de l'Etat de Delaware, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808,

ici représentée par Maître Pierre Elvinger, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 26 octobre 2004.

Les procurations prémentionnées, signées ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, resteront annexées à ce document pour être soumises à la formalité de l'enregistrement.

Le comparant, ès qualités qu'il agit, a demandé au notaire d'arrêter comme suit les statuts d'une société qu'il formera:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (PAUL) II LUXEMBOURG, S.à r.l.

Art. 2. La Société est établie pour une période indéterminée. La Société peut être dissoute par une décision des associés, statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 11 ci-après.

Art. 3. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou de toute autre manière d'actions, d'obligations, titres d'emprunt, bonds de caisse et d'autres valeurs, ainsi que la propriété, l'administration et le développement de son portefeuille. La Société peut également détenir des parts dans des sociétés de personnes.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et émettre par placement privé des obligations et des titres d'emprunt.

D'une manière générale, elle pourra donner toute assistance à toute société affiliée, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et exécuter toutes opérations qu'elle estimera utiles dans l'accomplissement et le développement de son objet.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger peuvent être créés par simple décision des gérants.

Au cas où les gérants estimeraient que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

Art. 5. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent Euro (12.500,- Euro) représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (25 Euro) chacune.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à tout moment conformément à l'article 199 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Un transfert de parts sociales entre vifs à un ou plusieurs non-associés est soumis à l'agrément des associés donné en assemblée des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Dans le cas de la mort d'un associé, le transfert des parts sociales à un ou plusieurs non-associés est, sauf disposition légale contraire, soumis à l'agrément des associés survivants représentant au moins les trois quarts des droits de vote. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption qui ne pourra être exercé qu'endéans les 30 jours.

Art. 7. Les héritiers, créanciers ou autres ayants-droit des associés ne pourront, pour quelque motif et quelque circonstance que ce soit, faire apposer des scellés sur des biens et documents de la Société.

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Ils sont nommés et révoqués par une assemblée générale des associés statuant à la majorité du capital social qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs mandats.

Les gérants sont requis de prendre toutes les mesures nécessaires, afin que la Société soit traitée comme société transparente au titre de l'impôt sur le revenu fédéral américain.

Le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'administration ordinaire de la Société. Ils peuvent exécuter tous actes, sans exception (autres que les actes pour lesquels la loi requiert une assemblée générale), qui semblent appropriés au regard de l'objet de la Société. La Société sera engagée par la seule signature des gérants pris individuellement.

Art. 9. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune responsabilité personnelle. Simples mandataires de la Société, ils ne sont responsables que de l'exécution correcte de leur mandat.

Art. 10. Les décisions collectives sont prises par assemblées générales ordinaires ou extraordinaires. La convocation des assemblées générales n'est pas nécessaire, si la Société a moins de 25 associés. Dans ce cas, des décisions collectives peuvent être prises par résolutions circulaires.

Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut valablement agir en personne ou par l'intermédiaire d'un mandataire spécial. Si la Société a plus que 25 associés, au moins une assemblée générale devra être tenue par an à la date déterminée par les statuts. Des assemblées générales extraordinaires pourront être tenues dans des circonstances requises par la loi.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les votes exprimés en leur faveur représentent plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts, ne pourront être prises que si les votes exprimés en leur faveur représentent au moins les trois quarts du capital social et devront être certifiées par notaire.

Art. 12. L'exercice social de la Société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 13. Chaque année au trente et un décembre, les gérants établissent les comptes annuels.

Art. 14. Les comptes annuels sont à la disposition des associés au siège social de la Société.

Art. 15. Il est prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net pour la constitution d'un fonds de réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire à partir du moment où la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde est à la disposition des associés.

Art. 16. La Société ne sera pas dissoute par la mort, l'interdiction, la banqueroute ou l'insolvabilité d'un des associés. La liquidation de la Société, le cas échéant, sera faite conformément aux dispositions légales.

Art. 17. Dans l'hypothèse de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront les pouvoirs et la rémunération des liquidateurs.

Art. 18. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent à la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915.

Souscriptions et paiements

Les souscripteurs ont souscrit le nombre de parts et ont libéré par paiement en espèces le montant suivant:

Associé	capital souscrit en Euro	nombre de parts libérées
J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) L.P.	5.100	204
J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) II. L.P.	575	23
J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN) III L.P.	5.800	232
J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS A, L.P.	1.025	41
Total:	12.500	500

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales se trouvent remplies.

Dispositions transitoires

Le premier exercice commence à la date de la constitution et prend fin le trente et un décembre de l'an deux mille quatre.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société à la suite de sa constitution sont estimés à mille cinq cents Euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les sociétés prémentionnées, représentées comme indiqué ci-avant, représentant l'entière du capital souscrit et se considérant comme ayant reçu une convocation régulière a immédiatement procédé à une assemblée générale extraordinaire.

Après avoir vérifié que l'assemblée a été régulièrement constituée, les associés ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les personnes suivantes ont été nommées gérants pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle:

- M. Puneet Gulati, gérant, demeurant à 9 Sousa Court, East Windsor, NJ 08520, né le 8 avril 1963, Inde
- M. Scott Kraemer, gérant, demeurant à 101 Dickson Drive, Westfield, NJ 07090, né le 4 février 1969, New York
- M. Jean-Marc Faber, gérant, demeurant à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, né le 7 avril 1966, Luxembourg.

Deuxième résolution

Le siège social est fixé au Luxembourg, 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Elvinger, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, vol. 145S, fol. 79, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

J. Elvinger.

(103458.3/211/282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

SGI INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 7.207.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2004, réf. LSO-AX08553, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(000151.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

SGI INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 7.207.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2004, réf. LSO-AX08551, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(000152.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

LUXEMBOURG REAL ESTATE COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.126.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(000154.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

SGI INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 7.207.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2004, réf. LSO-AX08549, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(000156.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

RELAIS DU POSTILLON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5480 Wormeldange, 113, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 33.929.

Suite à la séparation de biens entre Monsieur Henri Schumacher et Madame Isabelle Bergem en date du 5 février 1998 par-devant Maître Tom Metzler, les parts sociales du RELAIS DU POSTILLON S.à r.l. se répartissent de la façon suivante:

- Monsieur Henri Schumacher.....	500 parts sociales
Total:	500 parts sociales

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08889. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000157.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

PAN AFRICAN INVESTMENT HOLDINGS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 22.237.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08230, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(000158.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

CIPAFIN, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 38.491.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(000159.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

HOTEL ROYAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 20.228.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08227, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(000160.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

MEDITERRANEAN HOLDING (LUXEMBOURG), Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.310.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08234, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(000161.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

ÄHRELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4782 Pétange, 2, rue de l'Hôtel de Ville.
R. C. Luxembourg B 24.538.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 31 décembre 2004.

P. Lennertz

Gérant

(000164.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

VALLEROY S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 37.118.

Minutes of the resolution of the board directors of VALLEROY S.A. dated 30th September 2004

It was resolved

- to transfer the registered office of the company from 7, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg to 11b, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Suit la traduction française

Il a été décidé:

- de transférer le siège social de la société du 7, rue Pierre d'Aspelt à L-1142 Luxembourg au 11b, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09128. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000126.3/322/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

EMAXAME-EUROPEAN MANAGEMENT AGENCY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4782 Pétange, 2, rue de l'Hôtel de Ville.
R. C. Luxembourg B 64.393.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 30 décembre 2004.

Signature.

(000165.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

GIBEKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4601 Niedercorn, 65A, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 75.198.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niedercorn, le 30 décembre 2004.

Signatures.

(000166.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

PRIVATE GALLERY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 90.269.

Le bilan établi au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07805, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour PRIVATE GALLERY S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(000168.3/1039/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

KESSING HOLDING SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 94.218.

Le bilan établi au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07801, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour KESSING HOLDING SOPARFI S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(000170.3/1039/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

TECHNO TEXTIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.391.

Le bilan établi au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07803, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour TECHNO TEXTIL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(000172.3/1039/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

MEREM S.A., MEDITERRANEAN REAL ESTATE MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 20.522.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2004.

Signature.

(000173.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

AIRPORT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 37.943.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Signature.

(000177.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

MEDAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 42.957.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09349, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Signature.

(000179.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

AMARCANTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 45.738.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000181.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

**ST. JUDE MEDICAL INVESTMENTS B.V., Société à responsabilité limitée,
(anc. ST. JUDE MEDICAL PUERTO RICO HOLDING B.V.).**

Capital social: EUR 18.000.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 93.666.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises le 29 novembre 2004

L'associé unique a décidé de renouveler le mandat d'ERNST & YOUNG LUXEMBOURG S.A. en tant que réviseur indépendant de la Société pour un terme qui expirera à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ST. JUDE MEDICAL INVESTMENTS B.V.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09450. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000132.3/253/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

GEOTECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 45.764.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09352, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2004.

Signature.

(000182.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

ANDALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 74.786.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07762, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000184.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

ANDALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 74.786.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07787, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000185.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

GEOTECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 45.764.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09358, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2004.

Signature.

(000187.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

D.L. PARTNERSHIP RIVESALTES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 92.218.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 1^{er} décembre 2004
- L'Assemblée accepte la démission de M. Herbert William Langford et de Mme Ondine Anna Langford de leurs fonctions d'administrateurs avec effet immédiat.

Elle décide de leur donner quitus pour l'exercice de leur mandat.

- L'Assemblée décide de nommer en leur remplacement M. Jean-Claude Lacombe, Paris, et M. Thierry Schmit, Senningerberg.

MM. Jean-Claude Lacombe et Thierry Schmit termineront le mandat des administrateurs démissionnaires.

Pour D.L. PARTNERSHIP RIVESALTES S.A.
BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

L'Agent Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09265. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000283.3/032/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

ARUBA PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.479.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07765, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000189.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

IMMOBILIERE RIVOLI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la liberté.
R. C. Luxembourg B 59.473.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2004.

Signature.

(000190.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

CORDWEL ENGINEERING CONSULTANCY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 62.163.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000191.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

CREATIVE & LOGIC INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 97.662.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07770, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000193.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

HOLCIM FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 92.528.

The balance sheet as at December 31st, 2003, registered in Luxembourg, on December 30, 2004, ref. LSO-AX09365, has been deposited at the record office of the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on January 3, 2005.

As for publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, December 22th, 2004.

Signature.

(000194.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

FICOPARTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 22.613.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000196.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

FREUND INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 47.130.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000198.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

SOCIETE DOMAINE DE BOIS LE ROI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6496 Echternach, 48, Montée Trooskneppchen.
R. C. Luxembourg B 99.424.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration en date du 23 décembre 2004

- Le conseil d'administration coopte comme administrateur, Madame Nadia Meyer, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, pour terminer le mandat de Monsieur Jean-Luc Jourdan, administrateur de société, demeurant à Neuhæusgen (Luxembourg), administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 23 décembre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09133. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000199.3/263/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

G3 IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 58.660.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07776, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000201.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

MORLEY INTERNATIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 66.614.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui a eu lieu

à Luxembourg le mardi 30 novembre 2004 à 16 heures

L'Assemblée Générale procède à l'élection de M. José Caturla, en remplacement de M. Robert Falcon, pour un mandat qui expirera à la prochaine Assemblée Générale Annuelle.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

Administrateurs:

M. José Caturla, administrateur, Madrid, Espagne,

M. Ian Ainscow, administrateur, Londres, Angleterre,

M. William Gilson, directeur général, Luxembourg.

Luxembourg, le 13 décembre 2004.

Pour extrait conforme

G. Meis

Head of Compliance and Legal Department

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2004, réf. LSO-AX05128. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000075.3/850/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

11856

AKILA FINANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 64.632.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000203.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

GLOBEXPORT RAKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.595.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07785, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000205.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

GLOBEXPORT RAKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.595.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000207.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

SARA LEE COFFEE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 14.000,-.

Siège social: L-4761 Pétange, 5, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 92.826.

*Extrait des résolutions de l'associé unique de SARA LEE COFFEE LUXEMBOURG S.à r.l. (la Société)
prises en date du 29 novembre 2004*

L'associé unique de la Société a mis fin au mandat de Messieurs Anthony Petersen et Stewart Schoder en tant que gérants de la Société avec effet au 30 juin 2004 et leur a donné quitus pour la performance de leur mandat depuis la date de leur nomination jusqu'au 30 juin 2004.

L'associé unique de la Société a décidé de nommer Madame Carrie Teffner demeurant Three First National Plaza, 70 West Madison St., Chicago, IL 60603 (USA) et Monsieur Aaron E. Alt demeurant Three First National Plaza, 70 West Madison St., Chicago, IL 60603 (USA), en tant que gérants de la Société avec effet au 30 juin 2004 pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SARA LEE COFFEE LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09428. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000123.3/253/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.
